

COMMUNIQUÉ



Paris le 22 Janvier 2015

Depuis plusieurs décennies la dimension humaine et culturelle de l'Architecture est bafouée, au profit d'intérêts marchands. Les conditions d'exercice des architectes n'ont cessé de se dégrader.

Forts de ce constat, les architectes par leurs syndicats, représentants, associations et étudiants se sont réunis le 22 Janvier 2015 au Conseil Economique Social et Environnemental à Paris, pour interpeller le Président de la République, garant de la Loi sur l'Architecture pour qu'il confirme l'intérêt que la Nation porte à son patrimoine et à la qualité de la réalisation de son cadre de vie .

Les architectes dénoncent :

- les atteintes permanentes à la loi MOP
- les atteintes récurrentes aux seuils de recours
- l'arsenal de textes toxiques : loi Macron, loi sur la transition énergétique, transposition de la directive des marchés publics...

Les architectes refusent le processus de destruction de l'exercice de leur profession

Les architectes se mobilisent pour :

- Le maintien et la stricte application de la Loi de 1977 sur l'Architecture qui affirme que la création architecturale est d'intérêt public et l'expression de la culture
- La confirmation de la Loi MOP, comme garante d'une production de qualité, et son extension à l'ensemble des marchés
- Refuser la disparition de l'indépendance de la fonction d'architecte, trahie par les conceptions réalisations, les PPP, les Semop, etc.
- Pour qu'ils soient reconnus comme des acteurs indispensables de la rénovation globale, et de la loi sur la transition énergétique
- Pour une juste rémunération à hauteur de leurs compétences et de leurs responsabilités
- Pour un diplôme unique intégrant l'habilitation à la maîtrise d'œuvre
- Pour une tutelle à la hauteur des enjeux

Ils appellent tous les architectes et les étudiants en architecture à se mobiliser pour un rassemblement national, pour exprimer aux pouvoirs publics leurs attentes quant à l'avenir de leur profession.

Les organisations associations professionnelles présentes décident de se constituer en comité de préparation à cette conférence.